



UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS QUE CHOISIR DE COTE D'OR
MAISON DES ASSOCIATIONS
2 Rue des Corroyeurs - Boite N 14
21000 DIJON

Tél : 03 80 43 86 56

Mail : presidente@cotedor.ufcquechoisir.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fioul : les achats groupés 2022 pour faire le plein d'économies

Alors que le prix du fioul est reparti à la hausse depuis plusieurs mois, et que l'interdiction des chaudières au fioul à venir ne concerne que les nouvelles installations, nombre de ménages ne pouvant techniquement ou financièrement en changer, l'UFC-Que Choisir de Côte d'Or, forte du bilan 2021 des campagnes d'achats groupés « choisirsonfioul.fr », appelle les consommateurs du département à continuer de se rassembler en 2022 pour faire baisser leurs factures.

Bilan 2021 : 62 euros économisés en moyenne par les souscripteurs de Côte d'Or

Face à la remontée des cours du baril, le prix du fioul est reparti à la hausse ces derniers mois, passant la barre symbolique d'1 euro (le prix moyen a augmenté de 40% entre janvier et décembre 2021).

Décidée à agir pour le pouvoir d'achat des ménages, l'UFC-Que Choisir de Côte d'Or se félicite que **233** souscripteurs sur les **1111** inscrits, aient économisé **62 euros** en moyenne, soit un gain global de **14.418 euros**.

Pour rappel, cette campagne consiste en la mise en concurrence des distributeurs locaux quel que soit leur profil (grand groupe, grande distribution, PME) pour obtenir un prix du fioul domestique le moins cher possible (en Côte d'Or : **prix moyen de 0,84 €/L.**)

2 achats groupés par mois pour coller aux besoins

Compte tenu des dates différenciées de remplissage des cuves, la campagne « [choisir son fioul](http://choisirsonfioul.fr) » a évolué passant d'un achat groupé par mois à 2 (un vendredi sur deux) afin de permettre à chacun de pouvoir en bénéficier.

Les modalités restent inchangées : l'inscription, gratuite et sans engagement, est ouverte à tous. Sur la base des offres lauréates, les inscrits peuvent consulter leur offre personnalisée le soir de l'enchère inversée directement sur le site ou par téléphone. Ils ont ensuite jusqu'au lundi 14h pour décider d'y souscrire ou non. En cas de souscription, la livraison intervient dans les quinze jours. Indépendance oblige, pour couvrir les frais d'organisation de la campagne, une participation aux frais de 5 € TTC sera demandée aux seuls consommateurs souscripteurs. Le calendrier 2022 est le suivant :



Choisir son **fioul**

CALENDRIER

Les actions fioul en 2022

Une nouvelle action un vendredi sur deux

JANVIER Vendredi 7 Vendredi 21	FEVRIER Vendredi 4 Vendredi 18	MARS Vendredi 4 Vendredi 18
AVRIL Vendredi 1 Vendredi 15 Vendredi 29	MAI Vendredi 13 Vendredi 27	JUIN Vendredi 10 Vendredi 24
JUILLET Vendredi 8 Vendredi 22	AOÛT Vendredi 5 Vendredi 19	SEPTEMBRE Vendredi 2 Vendredi 16 Vendredi 30
OCTOBRE Vendredi 14 Vendredi 28	NOVEMBRE Vendredi 10 Vendredi 25	DECEMBRE Vendredi 9 Vendredi 23

L'UFC-Que Choisir de Côte d'Or invite les consommateurs à s'inscrire sur le site [choisirsonfioul.fr](https://www.choisirsonfioul.fr) ou par téléphone au **03 80 43 84 56**

Contacts : Odette MAIREY : 06 41 49 09 38

Pierre GUILLE : 06 80 20 30 52